

Le Catherinois

Journal municipal de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Volume 39 Numéro 6



Crédit photo : Cédric Laroche

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été!

Juin 2020

Le mois de juin signifie, pour beaucoup de monde, le début de la période des vacances. Cette année, ce sera un été différent et relativement tranquille étant donné la COVID-19. Profitez-en pour vivre celui-ci en famille et avec vos proches.

COVID-19

À mesure que la situation évolue, nous continuerons à vous informer des décisions du conseil. Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet, sur les plateformes VOILÀ et ÉCHO, dans le journal *Le Catherinois* ainsi que sur l'affiche électronique. Continuez à respecter les consignes de la Santé publique; jusqu'à maintenant, nous nous en sortons très bien comparativement à d'autres villes et d'autres régions.

Marché public

Le Marché public de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se tiendra du 19 juillet au 27 septembre 2020. Il y aura de nouveaux kiosques à structure de bois et ceux-ci seront en place pour toute la durée du Marché. Ils seront ensuite utilisés pour d'autres activités et événements au parc du Grand-Héron, tels la fête nationale du Québec, le jour du Citoyen, la fête de l'Hiver et d'autres activités. Bref, malgré quelques contraintes liées à la COVID-19, ce sont de beaux dimanches qui nous attendent.



Pierre Dolbec
Maire

Travaux dans le parc du Grand-Héron

Les principaux travaux cet été dans le parc du Grand-Héron sont :

- Piste BMX et vélo de montagne;
- Installation d'estrades couvertes;
- Finition du terrassement autour d'un nouveau bâtiment avec une scène permanente pour différents spectacles et différentes activités.

Déjà, je peux vous annoncer que Guylaine Tanguay se produira ici, en 2021; un spectacle gratuit commandité par Hydro-Québec.

Principaux travaux

Je vous rappelle que d'autres importants travaux sont à prévoir cet été. Certains de ces travaux seront réalisés par le ministère des Transports du Québec et d'autres par nous :

- Remplacement du réseau d'éclairage public qui passera du sodium au LED; un éclairage écoénergétique;
- Travaux d'aqueduc et d'égout entre les rues Jolicoeur et Louis-Joliet;
- Travaux sur le pont de la rivière Jacques-Cartier;
- Réfection du pavage de la route de Fossambault, entre l'avenue des Catherine et la route de Duchesnay, de la route de Duchesnay jusqu'à Grande Ligne et de Grande Ligne jusqu'à Lac-Sergent;
- Prolongement de l'avenue des Catherine, avec services.

Le projet d'installation de feux de circulation, au coin des routes de Duchesnay et de Fossambault, a malheureusement été reporté en 2021 par le ministère des Transports du Québec, en raison d'acquisition de bandes de terrain à être faite. Ceci est désolant mais 2021 semble être l'échéance ultime.

Travaux route des Érables

Le conseil municipal vient de présenter au gouvernement du Québec une demande de subvention représentant 750 000 \$ pour faire la réfection d'une section de la route des Érables. Nous avons bon espoir de réaliser ces travaux dans les meilleurs délais possibles.

Eau potable

Le retour de la chaleur signifie l'augmentation de la consommation d'eau potable suite aux plantations, au remplissage des piscines, à l'arrosage des pelouses et des jardins; tous des facteurs qui contribuent à des pointes de consommation. Je vous invite à lire et respecter la réglementation sur l'arrosage et le remplissage des piscines. Celle-ci permet de réduire ces pointes qui, lorsque non contrôlées, causent des incon vénients à la population. Une consommation intelligente de l'eau est l'affaire de tous!

Motocross et autres véhicules tout-terrains

La saison du motocross et autres véhicules tout-terrains est commencée. J'invite les utilisateurs de ces véhicules à respecter le *Code de la sécurité routière* et aussi à éviter de déranger le voisinage par le bruit et/ou la vitesse excessive. Tout le monde a le droit de profiter des beaux jours de l'été.

Achat local

Plus que jamais, nos commerces ont repris du service. Je vous encourage et vous remercie d'acheter local.

Sécurité

METTONS UN FREIN À LA VITESSE! Plus que jamais, la Sûreté du Québec réalisera plusieurs opérations.

Nos remerciements à Claude Phaneuf

Depuis plus de 10 ans, Claude Phaneuf représente avec beaucoup d'enthousiasme les citoyens et citoyennes du district numéro 1.

Son cheminement de vie et celui de son épouse Marielle, elle aussi très impliquée, les amènent à aller vivre en banlieue de Montréal pour se rapprocher de leur famille.

Au nom de la population de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, des membres du conseil municipal et du personnel, je veux remercier Claude pour toute ces années passées à servir la population.

Vous serez à même de constater dans sa chronique, à la page 7 de cette édition, l'ampleur de son implication locale et régionale.

Sa compétence et son intérêt passionné pour la protection de l'environnement et le développement durable vont créer un vide dans la communauté, mais ainsi va la vie.

Le 8 juin prochain sera la dernière séance du conseil où il siègera.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à Marielle, des années de bonheur auprès des siens, assuré qu'il saura s'impliquer également dans sa nouvelle communauté.

À bientôt Claude, au plaisir de te revoir à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier; tu as toutes les raisons d'être fier de l'héritage que tu nous laisses.

Sur ce, je vous souhaite à tous et toutes un très bel été. Profitez-en bien et soyez prudents.



Pierre Dolbec, maire



Nos élus y étaient

Monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le conseiller Claude Phaneuf étaient présents aux réunions suivantes, en vidéoconférence ou téléconférence :

Pierre Dolbec

- Le 15 avril : conseil des maires de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Le 29 avril : conseil extraordinaire des maires de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Les 13 et 14 mai : comité d'analyse MRC de La Jacques-Cartier.

Claude Phaneuf

- Le 16 avril : conseil exécutif de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier;
- Le 27 avril : réunion avec la directrice générale de l'Office municipal d'habitation du Grand-Portneuf;
- Le 29 avril : conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation du Grand-Portneuf;
- Le 8 mai : conseil exécutif de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier.

Avis importants

- *Le journal municipal Le Catherinois prend congé les mois de juillet et août.*
- *Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront le 13 juillet et le 10 août.*
- *Les prochains versements de taxes sont le 30 juillet et le 29 octobre.*
- *Notre personnel sera en congé le 24 juin, le 1^{er} juillet et le 7 septembre. SVP signalez les urgences municipales au 418 875-0911.*

On continue de se protéger!



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Couvrez
votre visage
(si moins de 2 mètres)



Limitez vos
déplacements

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1-877-644-4545

Votre
gouvernement

Québec

Réglementation sur l'arrosage

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 22 mai 2020. — La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier demande à tous les citoyens de respecter la réglementation sur l'arrosage.

Le niveau des réservoirs d'emmagasinement de l'eau potable est actuellement très bas. Il est permis de se servir de tout type d'arrosage pour arroser les pelouses, arbres et arbustes selon l'horaire qui suit :

- Pour les immeubles se trouvant dans les districts électoraux 1 et 4, les mardis et vendredis, entre 21 h et 23 h;
- Pour les immeubles se trouvant dans les districts électoraux 2 et 5, les lundis et jeudis, entre 21 h et 23 h;
- Pour les immeubles se trouvant dans le district électoral 3, les mercredis et dimanches, entre 21 h et 23 h.

Aucune activité d'arrosage n'est autorisée le samedi.

Le remplissage d'une nouvelle piscine est permis tous les jours entre 20 h et 6 h, une seule fois par année. La régularisation du niveau d'eau d'une piscine est autorisée uniquement entre 20 h et 23 h.

À cet effet, quiconque contrevient à quelque disposition du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de deux cents dollars (200 \$) et d'au plus huit cents dollars (800 \$), s'il s'agit d'une personne physique, et d'une amende minimale de quatre cents dollars (400 \$) et d'au plus mille six cents dollars (1 600 \$) s'il s'agit d'une personne morale, en plus des frais. En cas de récidive, le montant des amendes est doublé.

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier vous remercie de votre collaboration.

Source : Martin Careau, ing.
Directeur des Services techniques et directeur général adjoint
418 875-2758, poste 230

Enregistrez votre chien à la SPA de Québec Médaille obligatoire pour chien — DERNIER AVIS

La période de renouvellement annuel des médailles pour chiens est en cours à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Le Règlement municipal numéro 1289-2015 décrète que tout gardien d'un chien doit, le 1^{er} mai de chaque année, obtenir de la municipalité une licence pour chaque chien dont il a la garde (un maximum de deux chiens est autorisé par unité de logement).

La licence, au coût de 35 \$, est valide pour un an, soit du 1^{er} mai au 30 avril. Il est important de noter que celle-ci est aussi obligatoire pour l'utilisation du parc canin (les non-résidents qui désirent s'y rendre doivent également se procurer la licence au coût de 50 \$). Fixée au cou de votre chien, la médaille permet à la Ville et à la Société protectrice des animaux de Québec, entre autres, de tenir un registre permettant de retrouver les propriétaires d'un animal perdu ou blessé.

Nous tenons à vous informer que les policiers et les préposés de la Ville chargés de l'application de ce règlement peuvent à tout moment vérifier la validité de la médaille de votre chien. Cette procédure s'applique également à tout chien qui fréquente le parc canin. Des amendes de 150 \$ par chien, par jour d'infraction noté, peuvent être imposées à tout propriétaire d'un chien dont la médaille n'a pas été acquittée.

Pour enregistrer votre chien et pour obtenir la médaille, **vous devez communiquer avec la SPA de Québec** qui s'occupe de la gestion des animaux sur notre territoire. L'achat de médaille ou le renouvellement peut se faire par téléphone au 418 527-9104 ou par Internet à spadequebec.ca.

Merci de votre collaboration!



**ABANDON D'ANIMAUX
ANIMAUX ERRANTS
CAGE DE CAPTURE**

CONTACTEZ LA S.P.A DE QUÉBEC



GOLF



LAC ST-JOSEPH

Le Club de golf du Lac St-Joseph a été acquis en novembre 2018 par 36 investisseurs regroupés au sein de 17 cellules actionnaires.

Le but de ces investisseurs, la majorité étant des résidents des alentours du lac Saint-Joseph, était de préserver un patrimoine de verdure important et adjacent au lac : le Club de golf du Lac St-Joseph, dont la survie était menacée.

Donc, les investisseurs ont consacré les sommes nécessaires à la poursuite des opérations ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures et du service à la clientèle.

Après une saison d'opérations, les commentaires des personnes qui ont fréquenté le Club sont unanimes. Le virage a été réussi et les utilisateurs vivent une merveilleuse expérience « golfique » de qualité à un prix très concurrentiel.

Nous avons développé un produit extraordinaire!

Maintenant, pour en assurer la pérennité, il faut le présenter et le vendre pour attirer de nouveaux membres et augmenter la fréquentation des visiteurs.

C'est la raison pour laquelle nous lançons un appel auprès de nos concitoyens de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et que nous sollicitons votre appui en vue de la prochaine saison.

Faites équipe avec nous! Devenez des ambassadeurs du club en vous ajoutant à titre de nouveau membre et profitez d'une promotion exceptionnelle.

Informez-vous auprès de notre directeur général Frédéric Thérberge qui vous présentera avec plaisir les différentes formules d'abonnement. Vous pouvez le joindre au numéro 418 875-2078.

Pour les non-golfeurs, votre appui sera apprécié tout simplement par l'achat de forfaits disponibles pour les membres de votre famille et vos amis. Pour les gens d'affaires, des forfaits corporatifs flexibles sont disponibles pour remercier votre clientèle ou vos employés.

Parlez-en à votre entourage, répandez la bonne nouvelle, nous avons un des plus beaux clubs de golf de la région de Québec!

Préservons ensemble cet actif de verdure exceptionnelle près du Lac Saint-Joseph. Aidons à conserver notre club de golf!

Michel Verreault, président
Howard Bowles, vice-président
Richard Bertrand, vice-président
André Desjardins, secrétaire
Michèle Lavoie, trésorière
Louis Paquet, administrateur
Denis Desharnais, administrateur
Carl Beaudoin, administrateur
Michel C Bernier, administrateur

5292, route de Fossambault
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 2T8
Téléphone : 418 875-2078 | info@golflacst-joseph.com



Les propos de Claude Phaneuf District numéro 1

Bonjour à tous et toutes,

Mon propos s'adresse plus particulièrement aux résidents du district numéro 1 que je remercie pour leur support depuis 2009, mais aussi à l'ensemble de la population catherinoise.

Je vous annonce avec regret que je quitterai mes fonctions de conseiller municipal dans les prochaines semaines puisque je ne serai plus résident de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Une autre étape de ma vie m'amène ailleurs.

Il est facile de dire que je quitte avec le sentiment du devoir accompli. Faire un recul sur les actions faites est plus difficile.

Élu en novembre 2009, j'ai siégé au conseil sur trois mandats avec une courte interruption en 2013. La communication avec les citoyens a été ma marque de « commerce » en introduisant pour la première fois un propos du conseiller municipal dans le journal *Le Catherinois*. J'ai été membre des conseils de la RRGMRP pendant trois ans et de la CBJC pendant onze ans.

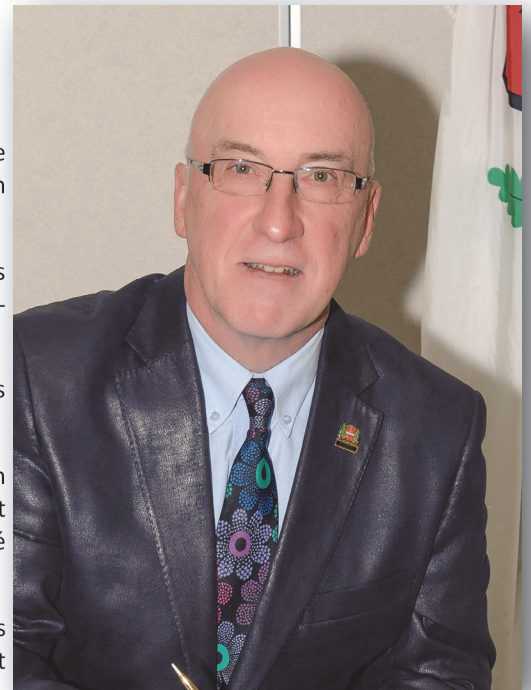
De mes années de conseiller municipal, je retiens les nombreux contacts auprès de mes concitoyens, l'apprentissage continu avec le directeur général, monsieur Marcel Grenier et les échanges fructueux avec mes collègues élus et les autres membres des différents services municipaux. Le travail d'équipe a été au centre de mes actions. J'ai aidé à la création de deux OBNL.

Pendant ces dix années de service, j'ai répondu à de nombreuses requêtes des citoyens pour aider à régler des problèmes, mais surtout pour aiguiller les demandes aux bons endroits. J'ai particulièrement été actif à la réalisation du Plan stratégique municipal 2012-2020 dans lequel j'ai développé le slogan « Une qualité de vie à l'orée de la forêt laurentienne ». J'ai aussi mis en place le premier groupe de travail sur la toponymie.

J'ai été un artisan de premier plan dans le regroupement des treize offices municipaux d'habitation de la MRC de Portneuf et de SCJC en 2017, puis président de l'OMHGP qui compte maintenant quelques 570 logements. J'ai donné le premier souffle au développement de la thématique de Place de l'Église et été plus actif dans la réalisation de la phase 1 avec sa fontaine. Avec le temps, cette Place sera un lieu de rencontre et d'animation qui donnera à notre ville une belle vision sur la nature, sur notre rivière et sur notre patrimoine. Déjà le marché public, initié par le maire Pierre Dolbec, s'inscrit dans cette démarche.

Installés ici depuis 2003, mon épouse Marielle et moi aurons vécu de très belles années et apprécié notre paysage champêtre. Nous espérons pouvoir revenir vous visiter à l'occasion. Nous y gardons encore de nombreux amis.

Salutations à tous



Claude Phaneuf
conseiller.district1@villescjc.com



Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier perd un grand bénévole

Monsieur Guy Linteau est décédé subitement le 1er avril dernier à l'âge de 87 ans

Le maire, le conseil de ville et l'administration municipale offrent leurs sincères condoléances à ses fils Yves et Stéphane ainsi qu'à tous ses proches. Monsieur Linteau habitait à Place du Geai Bleu.

Monsieur Guy Linteau faisait partie de l'armée de bénévoles supportant les nombreux organismes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier depuis plus d'un demi-siècle.

Monsieur Linteau a reçu un certificat honorifique de l'Assemblée nationale du Québec pour sa contribution exceptionnelle en tant que bénévole ainsi que plusieurs autres honneurs de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Il a été parmi les premiers bénévoles au sein de l'Office municipal d'habitation (OMH) et son président jusqu'au regroupement de l'organisme à l'OMHGP en 2017. À 84 ans, il était encore actif au sein du conseil d'administration de l'OMH.

Il a été membre de la chorale « *Le Chœur de ma rivière* » pendant 50 ans et président de son conseil d'administration.

Lors d'une soirée de reconnaissance, il a dit : « Le chant chorale, pour moi, est devenu, avec le temps, une raison de vivre, un passe-temps et un loisir merveilleux ».

Comme quoi, le bénévolat sert la communauté mais aussi le bénévole lui-même, ce qui devrait encourager ceux qui hésitent encore à s'impliquer.

Il a été aussi très impliqué au sein de la Fabrique de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, membre de l'équipe de liturgie et lecteur aux offices religieux.

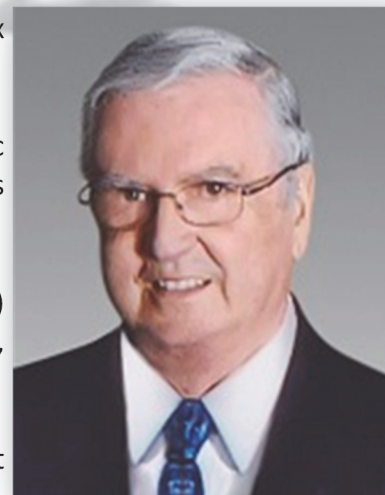
Il a été membre du conseil d'administration de la caisse populaire Desjardins et membre fondateur du Club optimiste.

Guy pense à nous de là-haut! Aide-nous à garder la note.

Si Saint-Pierre voulait mettre en place une chorale céleste, il aurait un fervent partisan dans ses rangs.

Claude Phaneuf, conseiller municipal – district 1

Avec la collaboration d'Yves Linteau et Denis Blanchet



Guy Linteau 1933-2020



Voici un résumé des résolutions les plus importantes ou d'intérêt public adoptées par le conseil municipal lors des séances tenues le 27 avril et le 11 mai. Il est possible d'en obtenir copie moyennant la somme de 0,40 \$ la page.

Les procès-verbaux des séances du conseil peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la Ville au www.villescjc.com.

Séance du 27 avril

Résolution 194-2020

Le conseil a octroyé un contrat pour la construction d'un abri au poste de soufflantes au site de traitement des eaux usées à la compagnie Construction Jean Grondin au montant de 24 980 \$, plus taxes.

Résolution 195-2020

Le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Automatisation JRT inc. relativement au remplacement des systèmes de contrôle des postes de pompage du réseau d'égout sanitaire (tel que plus amplement décrits à ladite résolution), au coût total de 31 770 \$, plus taxes.

Résolution 196-2020

Le conseil a mandaté la firme ARPO Groupe-conseil pour effectuer le relevé des équipements existants, faire une étude des besoins, préparer les plans et devis préliminaires et définitifs et préparer la demande de certificat d'autorisation du projet de mise aux normes du poste de pompage d'égout Montcalm au montant de 32 152 \$, plus taxes.

Résolution 201-2020

Le conseil a octroyé un contrat à Boivin & Gauvin, relativement à la fourniture d'outils de désincarcération et d'équipements au montant de 42 470 \$, plus taxes.

Résolution 202-2020

Le conseil a octroyé un contrat à Multi Pression L.C. inc. relativement à la fourniture d'une laveuse à pression fixe au montant de 23 122,34 \$, plus taxes.

Résolution 203-2020

Le conseil a octroyé un contrat à Aréo-Feu, relativement à la fourniture d'habits, au montant de 15 987,80 \$, plus taxes.

Résolution 205-2020

Le conseil a autorisé le paiement de la cotisation annuelle 2020 à la Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf au montant de 13 398 \$, plus taxes.

Résolution 206-2020

Le conseil a autorisé les dépenses d'un projet pour l'aménagement d'un vélo-parc dans le parc du Grand-Héron pour un montant de 40 000 \$, tel que prévu au projet numéro 10 du plan triennal d'immobilisations.

Résolution 209-2020

Le conseil a mandaté la firme Englobe pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux du projet de prolongement de l'avenue des Catherine et la construction d'un bassin de rétention au montant de 22 102,80 \$, plus taxes.

Règlements

- Le conseil a adopté le Règlement numéro 1511-2020 amendant le Règlement numéro 1498-2020 pourvoyant à l'imposition des taxes pour l'année 2020;
- Le conseil a adopté le Règlement d'emprunt numéro 1512-2020 au montant de 280 000 \$ pour divers travaux et acquisitions pour la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
- Le conseil a adopté le Règlement d'emprunt numéro 1513-2020 au montant de 950 000 \$ pour la reconstruction d'une section de la route des Érables à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Équipe
MASSON

NOUS ON VEND!

SPÉCIALISTES DES TRANSFERTS MILITAIRES

 **RE/MAX**  **accès**
agence immobilière

418 875-5551
418 948-1000

FrederickMasson.com

Plus de 160 dossiers à consulter.



Frédéric Masson
Courtier Immobilier Inc.

Résolution 215-2020

Le conseil a autorisé l'embauche de madame Monique Robitaille au poste de préposée à la numérisation des archives, pour une période maximale de quinze semaines.

Résolution 218-2020

Le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Environex pour la réalisation des analyses de laboratoire nécessaires au suivi des opérations de production et de distribution d'eau potable, de traitement des eaux usées et de suivi de la qualité de l'eau des jeux d'eau. Le coût total du contrat est évalué à 38 794,67 \$, plus taxes, pour la durée du contrat, soit du 1^{er} mai 2020 au 31 décembre 2022.

Résolution 221-2020

Le conseil a mandaté la firme Akifer pour la réalisation des échantillonnages nécessaires au suivi de la qualité de l'eau souterraine sur le terrain de l'ancienne caserne pour les années 2020, 2021 et 2022. Le coût du mandat est établi à 15 581,24 \$, plus taxes. De cette somme, un montant de 4 942,50 \$, plus taxes, concerne l'année 2020.

Résolution 222-2020

Le conseil a octroyé un contrat pour l'achat d'un broyeur à branches à la compagnie Vermeer Canada inc. au coût de 24 500 \$, plus taxes.

Résolution 223-2020

Le conseil a approuvé le programme de végétalisation préparé par madame Marie-Josée Bertrand, horticultrice, en date du 28 avril 2020, et a autorisé une dépense de 10 000 \$, incluant les taxes nettes, pour sa réalisation.

Résolution 224-2020

Le conseil a approuvé l'embauche de monsieur Éric Gadoury au poste d'électricien journalier spécialisé régulier au Service des travaux publics. Les conditions de travail de l'employé sont définies au contrat de travail des employés cols bleus.

Résolution 230-2020

Le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Le Groupe J. D. (9274-8706 Québec inc.) pour l'achat de deux camionnettes, au coût total de 67 030 \$, plus taxes.

Avis de motion

Madame la conseillère Nathalie Laprade a donné avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement amendant le Règlement de zonage numéro 1259-2014 de façon à restreindre l'usage des « camions-restaurants » et des « casse-croûte mobiles ». Plus précisément, l'usage des « camions-restaurants » et des « casse-croûte mobiles » sera autorisé seulement lors d'événements publics tenus sur des terrains municipaux.

Règlements

- Madame la conseillère Nathalie Laprade a déposé le projet de règlement intitulé : Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 62 000 \$ pour des travaux de stabilisation de la berge de la rivière Jacques-Cartier (secteur route Montcalm);
- Monsieur le conseiller Sylvain Ferland a déposé le projet de règlement intitulé : Règlement amendant le Règlement numéro 1495-2020 concernant les limites de vitesse de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et amendant le Règlement numéro 684-93.

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca



Votre notaire,
un partenaire
de confiance!



BOILLARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

Téléphone : 418 254-8924
www.boillardrenaud.com

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Mario Boillard
Notaire et
conseiller juridique
mboillard@notarius.net

Olivier Juneau-Boillard
Notaire et
conseiller juridique
olivierboillard@notarius.net



Programme d'auto-inspection

À compléter pour votre sécurité!

Chaque année, durant la période estivale, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se prépare en prévision des inspections résidentielles sur son territoire.

Contrairement aux années précédentes, dû à plusieurs mesures mises en place par le gouvernement pour contrer la propagation de la COVID-19, nous avons modifié notre façon de faire.

Un programme d'auto-inspection vous sera fourni par la poste pour inspecter vous-même votre résidence afin qu'elle réponde à notre règlement sur la prévention des incendies et afin que votre demeure soit sécuritaire.

Le document à compléter se retrouvera également sur le site Internet de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à cet endroit : ACCUEIL > CITOYENS > SERVICES MUNICIPAUX > SÉCURITÉ > SÉCURITÉ INCENDIE > PRÉVENTION > AUTO-INSPECTION.

Vous avez le mandat de remplir le document et le retourner à la caserne dans la boîte aux lettres ou par courriel au chef de la prévention incendie à l'adresse suivante : etienne.labonte@villescjc.com.

Nous sommes conscients des inconvénients que cette situation pourrait vous occasionner, mais dans le souci d'éradiquer la COVID-19, nous devons revoir nos façons habituelles de procéder.

Pour toute question, communiquez directement au Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au 418 875-2758, poste 604.

Voici les rues ciblées pour la prévention résidentielle cette année :

⇒ Rue Anne-Hebert	⇒ Rue Héloïse
⇒ Rue de l'Assomption	⇒ Rue Kamouraska
⇒ Rue des Bouleaux	⇒ Rue Maurice-Picard
⇒ Rue des Buissons	⇒ Chemin des Ormeaux
⇒ Rue des Cèdres	⇒ Rue de l'Osmonde
⇒ Rue Châteauvert	⇒ Rue de la Rencontre
⇒ Rue des Cigales	⇒ Chemin Taché
⇒ Rue Désiré-Juneau	⇒ Rue du Torrent
⇒ Route des Érables	⇒ Rue de la Sapinière
⇒ Rue de la Falaise	⇒ Rue des Saules



Programme d'auto-inspection

À compléter
pour votre sécurité



NOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

TÉLÉPHONE D'URGENCE :

NOMBRE D'OCCUPANTS :

Retournez le document à la caserne dans la boîte aux lettres
ou par courriel : etienne.labonte@villescjc.com



AVERTISSEURS

Possédez-vous des avertisseurs de fumée à chaque étage, y compris au sous-sol ?

OUI () NON ()

Changez-vous les piles de vos avertisseurs de fumée lors du changement d'heure ?

OUI () NON ()

Est-ce que vos avertisseurs ont plus de 10 ans ?

OUI () NON ()

Après 10 ans les avertisseurs de fumée, y compris ceux électriques, deviennent moins performants à détecter la fumée.

Êtes-vous relié à une centrale d'alarme ?

OUI () NON ()

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai qui, lorsque activée, permet à une alerte de retentir jusqu'à 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur de s'assurer qu'elle est activée.

En appuyant sur le bouton test de vos avertisseurs de fumée, ont-ils fonctionné ?

OUI () NON ()

Possédez-vous un avertisseur de monoxyde de carbone ?

OUI () NON ()



CHAUFFAGE

Chauffage principal de la maison :

ÉLECTRIQUE () BOIS ()

PROPANE () HUILE ()

AUTRE : _____

Chauffage secondaire :

ÉLECTRIQUE () BOIS ()

PROPANE () HUILE ()

AUTRE : _____

Votre cheminée a-t-elle été ramonée dans la dernière année ?

OUI () NON () N/A ()

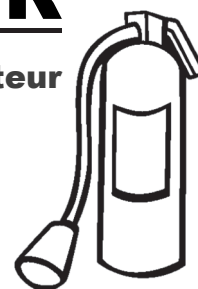
Placez-vous les cendres chaudes à l'extérieur dans un récipient métallique au moins 72 heures, à au moins 1 mètre de votre résidence ?

OUI () NON () N/A ()

EXTINCTEUR

Possédez-vous un extincteur portatif ?

OUI () NON ()





INTÉRIEUR

Est-ce qu'il y a des personnes à mobilité réduite ?

OUI () NON ()

Si oui, où est située sa chambre dans la résidence par rapport à la rue (choisir la lettre et l'étage)

B	C
A	D

☐ ÉTAGE

☐ REZ-DE-CHAUSSÉE

☐ SOUS-SOL



Précisez ses problèmes de mobilité :

Possédez-vous un plan d'évacuation pour diriger votre famille vers le point de rassemblement prévu en cas d'incendie ?

OUI () NON ()

Les membres de votre famille savent-ils que la première chose à faire lorsque se déclare un incendie est de sortir à l'extérieur et d'appeler les pompiers au 911

OUI () NON ()



EXTÉRIEUR

Votre numéro civique est-il visible du chemin ?

OUI () NON ()

Est-ce qu'il y a un réservoir près de la résidence ?

OUI () NON ()

Si oui, spécifiez lequel (ex: propane) ?

Quelle est sa capacité ?

Où est-il situé ? (Choisir la lettre)

3



5



Vos issues pour quitter votre résidence sont-elles bien dégagées ?

OUI () NON ()

ÉLECTRICITÉ

Est-ce que votre panneau électrique est dégagé de tout objet dans un rayon de 1 mètre ?

OUI () NON ()

Avez-vous une ou plusieurs rallonges électriques raccordées en permanence ?

OUI () NON ()

N'employez pas de cordons de rallonge de façon permanente, débranchez les après usage.

Gardez les cordons de rallonge à la vue. Ne les cachez pas sous les tapis ou derrière les meubles, et ne les faites pas passer à travers un mur ou sous une porte.



Adjoint administratif ou adjointe administrative au greffe (Début de l'emploi fin juin 2020)

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est à la recherche d'un adjoint ou d'une adjointe au greffe pour 3 à 5 jours par semaine et à temps plein durant les absences (congés et maladies) de l'adjointe à la réception et de l'adjointe aux archives. Ce poste sera sous la supervision de la greffière adjointe et directrice des affaires juridiques.

Il est important de noter :

- Que le poste sera adapté au désir du candidat de travailler à temps plein ou à temps partiel (entre 3 et 5 jours par semaine), à l'exception des absences (congés et maladies) de l'adjointe à la réception et de l'adjointe aux archives où le temps plein est nécessaire;
- Que le télétravail est possible à temps partiel durant la pandémie ainsi qu'après celle-ci, si désiré.

Type d'emploi

- Poste permanent (3 à 5 jours par semaine);
- Semaine de travail de 22,5 heures et pourra aller jusqu'à 36 heures selon le candidat choisi;
- Salaire selon la grille salariale en vigueur, répartie sur 8 échelons (de 21 \$/h à 27,11 \$/h). Ces taux sont ceux de 2018 et seront indexés prochainement.

Description des tâches

- Assister la greffière adjointe dans la rédaction des documents municipaux;
- Produire divers documents à partir de brouillons ou autres en apportant une attention particulière à la grammaire;
- Assurer le secrétariat des documents de la greffière adjointe;
- Imprimer des documents produits par la greffière adjointe pour le conseil;
- Exécuter toutes autres tâches demandées par la greffière adjointe.

Tâches secondaires

Remplacement de l'adjointe à la réception :

- Assurer la réception téléphonique des appels de tous les services municipaux;
- Accueillir les visiteurs avec courtoisie et les diriger vers le service concerné;
- Assurer la gestion et le suivi du service à la clientèle;
- Assurer la réception, le dépouillement, l'acheminement et l'expédition du courrier de toutes les directions (services) de la Ville;
- Assurer le bon fonctionnement du matériel d'affranchissement du courrier;
- Assurer l'approvisionnement des fournitures de bureau.

Remplacement de l'adjointe aux archives :

- Assurer la gestion documentaire des archives municipales telle que codifier et classer les documents, etc.;
- Fournir les documents demandés par les directeurs de services et qui sont archivés.

Exigences

- Excellente connaissance de la suite Office (**compétence obligatoire**, un test d'aptitude sera exigé, vous devez avoir suivi une formation incluant les applications de la suite Office (Word, Excel, Outlook));
- Aptitude marquée pour la communication orale et écrite;
- Excellente connaissance du français écrit (**compétence obligatoire**, un test de français sera exigé);
- Connaissance du domaine municipal et/ou domaine juridique (un atout);
- Tact, entregent, courtoisie.

Les personnes intéressées doivent acheminer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel **avant le 15 juin 2020, à 16 h 30** à :

Madame Isabelle Bernier, greffière adjointe et directrice des affaires juridiques
2, rue Laurier
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1W1
Courriel : info@villescjc.com

Campagne de débranchement des gouttières

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier lance sa campagne de débranchement des gouttières. La Ville s'appuie sur son règlement numéro 560-88 afin de viser la mise aux normes des branchements de gouttières sur son territoire.

Une proportion importante du réseau d'égout de la Ville est de type unitaire, c'est-à-dire qu'une seule et même conduite capte les eaux usées des résidences ainsi que les eaux de pluie provenant des drains de fondation pour les acheminer à la station d'épuration. Il est **donc important que chaque propriétaire s'assure de la conformité de ses gouttières et procède aux correctifs**, s'il y a lieu.

Dans le cadre du programme, la Ville entend procéder ainsi :

- Campagne informative à tous les citoyens desservis par les réseaux d'égouts : **juin 2020**;
- Visite des propriétés : **juillet et août 2020**;
- Envoi d'avis ou de constats d'infraction dans l'éventualité où nous n'obtenons pas la collaboration du propriétaire et que les travaux ne sont pas réalisés : **à partir du 1er septembre 2020**.

Nous vous invitons à prendre connaissance de toutes les informations ci-dessous, afin de vérifier si vos gouttières sont conformes ou non conformes. Si vos gouttières ne sont pas conformes, nous demandons votre collaboration afin de procéder à des travaux correctifs dans les meilleurs délais et ainsi vous conformer à la réglementation en vigueur.

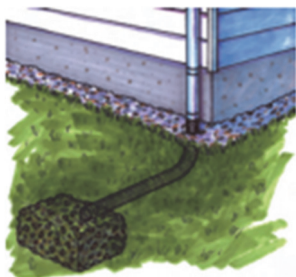
Qu'est-ce qu'une gouttière conforme ?

Une gouttière conforme est une gouttière qui évacue l'eau de pluie en surface sur la propriété, à une distance d'au moins 1,5 mètre des fondations, des limites de terrain et de l'emprise de rue. L'eau de pluie est alors évacuée soit sur une pelouse, un jardin ou une haie, en utilisant l'une des solutions mentionnées ci-dessous et permettant ainsi à l'eau de s'infiltrer dans le sol.

Voici donc quelques façons d'installer un équipement dirigeant l'eau à au moins 1,5 m du bâtiment :

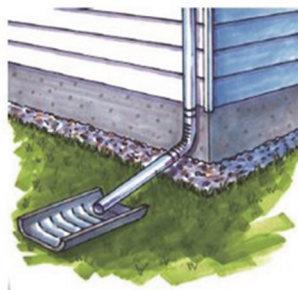
- Réaliser un puits percolant (à privilégier);
- Installer un déflecteur en plastique, en bois ou en béton;
- Installer un baril récupérateur d'eau;
- Installer un tuyau déflecteur en vinyle;
- Réaliser un jardin de pluie.

Un puits percolant à plus de 1,5 mètre de la résidence



ou

Un déflecteur d'eau de pluie en béton



ou

Un baril récupérateur d'eau de pluie



Un tuyau déflecteur en vinyle



ou

Un jardin de pluie



Adapté de © Hinman, 2005 Tiré de MDOEP

Qu'est-ce qu'une gouttière non conforme?

Une gouttière non conforme est une gouttière qui permet à l'eau de pluie de se diriger directement ou indirectement dans le réseau d'égout municipal, et ce, dans un court délai.

Voici les exemples les plus courants :

- Branchement au drain de fondation;
- Branchement directement à la rue;
- Évacuation par l'entrée asphaltée;



Branchement au drain de fondation (ou drain français)



Évacuation directe à la rue



Déversement de l'eau sur une surface imperméable inclinée vers la rue (entrée asphaltée)

Comment corriger ces situations non conformes?

Si vos gouttières ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur, nous vous invitons à suivre les étapes suivantes :

- Débrancher la descente de gouttière;
- Dévier l'eau captée par la gouttière loin des fondations de votre résidence, vers un puits percolant, la pelouse, une haie, une plate-bande ou un jardin de pluie, afin que l'eau y soit absorbée.

Pour ce faire, il est recommandé d'installer un des équipements suggérés ci-haut dirigeant l'eau à au moins 1,5 mètre du bâtiment. L'installation d'un puits percolant est à privilégier.



Afin de respecter les dispositions du Code civil (clauses 976, 979 et 983) en ce qui concerne leur voisinage, une attention particulière doit être portée lors des travaux correctifs de manière à ne pas diriger les eaux vers une propriété voisine.

Pourquoi est-ce important que vos gouttières soient bien branchées?

Les gouttières qui se déversent directement ou indirectement dans le réseau d'égout municipal menacent votre propriété, surchargent la station d'épuration et contribuent à la détérioration de l'eau de nos rivières. Le débranchement des gouttières d'une résidence permettrait de détourner environ 100 000 litres d'eau pluviale du réseau d'égout chaque année.

Ce débit additionnel peut avoir les répercussions suivantes :

1. Pour les réseaux d'égout et la station d'épuration de la Ville

La quantité d'eau de pluie additionnelle dirigée vers le réseau d'égout est traitée à la station d'épuration générant ainsi une surcharge entraînant des coûts supplémentaires.

2. Pour votre résidence

Si les gouttières sont connectées au drain de fondation, il est possible que le drain soit surchargé, donc moins efficace. Cela pourrait provoquer une inondation ou une infiltration d'eau.

3. Pour l'environnement

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) exige que les déversements dans les rivières soient diminués.

Le débit additionnel peut aussi accélérer l'érosion liée au transport des sédiments et au courant occasionné par l'eau des fortes pluies, à la variation du niveau des eaux et à la qualité des eaux.

Quels sont les bénéfices?

- Diminution des risques de refoulements d'égout dans le sous-sol, de surcharge du drain de fondation pouvant provoquer des infiltrations d'eau;
- Meilleure qualité de nos cours d'eau;
- Favorisation de la recharge de la nappe phréatique;
- Réduction des coûts de traitement d'eau à la station d'épuration (quantité d'eau et électricité);
- Diminution des risques d'érosion des rives (surcharge d'eau et déplacement de sédiments dans les rivières);
- Protection des habitats naturels.

Vous avez des questions ou désirez de plus amples renseignements?

Contactez les Services techniques de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au 418 875-2758, poste 235.



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9

T 418.628.6019 F 418.628.5200

www.groupealtus.com



Éric Caire
Député de La Peltre
Ministre délégué à la Transformation
numérique gouvernementale

418 877-5260

Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca

Le Catherinois

Le journal municipal *Le Catherinois* est publié par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il est distribué gratuitement dans différents points de services sur le territoire municipal et diffusé sur différentes plateformes de communication. Tiré à 1 000 exemplaires, il paraît dix fois par année. Impression par Groupe Magnitude. Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018. Toute reproduction des

annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite de la Ville. La Ville ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires. Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce journal. La date de tombée pour soumettre un texte ou une publicité est le **15** du mois précédent la parution. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Vanessa Beaulieu au 418 875-2758, poste 111 ou encore par courriel à vanessa.beaulieu@villescjc.com. Pour les commerces qui désireraient faire paraître une publicité à l'intérieur du journal municipal, visitez le site Internet de la Ville au www.villescjc.com pour connaître les tarifs et formats.



Garant
des forêts
intacts^{MC}



Littérature d'ici

Rencontres d'auteurs virtuelles

Quatre autrices et auteurs de la région de La Jacques-Cartier bénéficieront d'une vitrine exceptionnelle sur les réseaux sociaux dans le cadre du projet Littérature d'ici mis en œuvre par la MRC de La Jacques-Cartier.



Littérature d'ici, c'est quoi?

Soucieuse d'accroître le rayonnement de ses créateurs, la MRC de La Jacques-Cartier diffusera du mardi au jeudi sur sa page Facebook de courtes capsules vidéo. Seront mis à l'honneur Sonia Reid, Denis Robitaille, Arielle De Garie et Caroline Jacques, alias Maman Globe-trotteuse, tous de municipalités et de styles littéraires différents.

Chacun d'eux fera l'objet de trois capsules. Alors que la première permettra de découvrir la personnalité de l'auteur, la deuxième capsule sera quant à elle dédiée à une de ses publications. Un concours est également lié au projet. En effet, dans la troisième et dernière capsule, l'auteur posera une question en lien avec le contenu des deux capsules précédentes. En visionnant et en répondant correctement aux questions, deux personnes auront la chance de remporter un ensemble composé des quatre œuvres présentées.

En plus d'être diffusées sur Facebook, les capsules sont également disponibles sur la chaîne YouTube de la MRC et sur les ondes de CCAP.Tv.



Faire vivre la culture en temps de pandémie

Les rassemblements et les rapprochements étant proscrits pour une période indéterminée, la MRC de La Jacques-Cartier a trouvé un moyen original et convivial de rallier ses citoyens par la culture en leur offrant la possibilité de découvrir de nouveaux auteurs et de nouvelles œuvres littéraires.

« Dans cette période où la diffusion de la culture passe notamment par les réseaux sociaux, nous souhaitons profiter de ce moment pour faire du bien à nos citoyens par le biais de la culture, en mettant en valeur quelques-uns des auteurs de notre littérature d'ici », a mentionné le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, monsieur Claude Lebel.

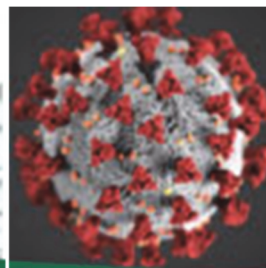
Afin de respecter les règles de distanciation sociale pour concrétiser son projet, la MRC a pu bénéficier du soutien de la chaîne de télévision locale CCAP.Tv, qui a tourné à distance, par l'entremise d'une application de messagerie rapide, chacune des différentes capsules.

VOUS AVEZ UN PROJET D'AFFAIRES?

Le Fonds de la région de la Capitale-Nationale
peut donner l'élan nécessaire à votre projet.
NOUS POUVONS VOUS AIDER.



jcarter@mrc.jacques-cartier.com
sde.jacques-cartier.com



ENTREPRENEUR

Vous subissez les contrecoûts de la
COVID-19?
NOUS POUVONS VOUS AIDER.

mrcjc@mrc.jacques-cartier.com
sde.jacques-cartier.com



MARCHÉ PUBLIC 2020

du 19 juillet au 27 septembre

PRODUCTEURS RECHERCHÉS

**Pour information et inscription, contactez le Service des loisirs au
418 875-2758, poste 338**



VILLE DE SAINTE-
CATHERINE
DE LA JACQUES-CARTIER



Chevaliers de Colomb Conseil 446

Beaucoup de personnes se demandent qui sont les Chevaliers de Colomb... Ce que nous réalisons, ce que nous aspirons à faire. Certains sont encore surpris que nous existions encore après tant d'années. En cette période difficile, les Chevaliers de Colomb essaient d'être présents dans la communauté pour aider et soutenir les personnes dans le besoin. Souvent on pense aux personnes âgées, OUI, nous sommes là pour eux lorsque le besoin s'en fait sentir, mais nous sommes aussi là pour aider et soutenir les familles d'ici, particulièrement en cette période de pandémie.

Depuis le début de la crise, les Chevaliers de Colomb de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ont offert une aide sans relâche aux personnes qui nous en ont fait la demande, ainsi qu'aux différents organismes locaux

qui se sont manifestés. Que se soit d'offrir un réfrigérateur et une cuisinière à une famille monoparentale qui était dans le besoin, ou encore offrir des ressources tant monétaires, que de la nourriture aux différents organismes qui soutiennent la collectivité.

A chaque moment, nous essayons de rendre les choses le plus simple, le plus discret possible aux personnes dans le besoin, afin de permettre à ces personnes de garder une dignité, une fierté pour avoir la chance de s'en sortir. Les événements de la vie font parfois que l'on se retrouve dans une situation plus difficile pour une période donnée. Actuellement, la crise que nous vivons tous, a mené plusieurs personnes à devoir se tourner vers des ressources collectives, et nous sommes aussi là pour les aider. Annuellement nous ramassons vos dons afin de pouvoir offrir aux familles d'ici le support nécessaire.

Sur l'initiative de notre conseil, ici à Sainte-Catherine-de-la Jacques-Cartier nous avons décidé d'offrir aux gens de la région de Québec un support alimentaire sans précédent dans la province. La première phase de cette opération qui a consisté en la production, la livraison de plus de 3 250 portions de pâtes sauce à la viande dans la région 03, soit de Portneuf à St-Hilarion dans Charlevoix.

Pour vous donner une idée, cela représente plus de 9 000 \$ en don, et 2 750 lbs de denrée distribuée dans les meilleures conditions alimentaires. Cette opération qui a connu un énorme succès, repris par TVA entre autre, a fait ressortir une demande pressante. Une phase II voit donc le jour près de 20 jours plus tard.

Cette fois... c'est 5 000 portions doubles de nouilles chinoises, et de riz frit aux légumes qui ont été produites, et distribuées dans la région. Cela représente un don de près de 24 000 \$ pour les conseils participants, et un poids... d'environ 6 000 lbs. Croyez-moi c'est énorme! Toujours faits et livrés dans les meilleures conditions possible.

Vous savez, cet exercice n'aurait pas été possible sans de précieux partenaires, nommons le Camp Portneuf de Saint-Raymond qui nous a accueillis dans ses installations pour la cuisine, ou encore plusieurs députés qui ont offert leur soutien financier dans cette opération de grande envergure. Un nombre important de bénévoles s'est joint au noyau de la production pour faire l'emballage et la distribution. Des bénévoles sans qui cette opération n'aurait pas été en mesure de se faire. Merci à vous tous qui nous avez supportés et aidés. Je pense qu'ensemble nous avons fait la différence.

Donc voilà... Les Chevaliers de Colomb du conseil 446 de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui offrent leurs services aux gens de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier oui, mais aussi aux gens de Fossambault-sur-le-Lac et Shannon, sont encore une fois heureux de soutenir leur collectivité avec acharnement et persévérance comme ils le font depuis bientôt 20 ans.

Afin de poursuivre nos activités, afin de nous développer encore plus, nous avons besoin de gens qui veulent s'impliquer dans leur collectivité, donc si vous êtes un homme, que vous avez quelques heures par année à offrir à votre collectivité, nous vous invitons à vous joindre à nous, il nous fera plaisir de vous accueillir dans nos rangs, et vous faire connaître notre esprit de fraternité, unité et de charité. Bienvenue à vous.

Gérald Juneau : 418-875-1279
Mario Jacques : 418-948-4143





Corporation du bassin de la Jacques-Cartier

Fermeture au public de la passe migratoire pour l'été 2020

« une ressource pour le milieu »

La passe migratoire à saumon de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) située à Cap-Santé sera fermée au public pour la saison estivale 2020. Étant donné les mesures de distanciation

sociales nécessaires pour éviter la propagation du coronavirus, la CBJC est d'avis qu'il serait imprudent de permettre la présence de groupes de visiteurs sur place (peu importe leur nombre). Les guides-animateurs prennent donc une pause cette année afin de revenir en force l'an prochain avec de nouvelles idées.

Cela étant dit, toutes les activités liées au rétablissement de la population de saumon atlantique dans la rivière seront maintenues. Le transport des saumons en montaison et l'étude des saumoneaux en dévalaison ne seront donc pas affectés. De plus, les statistiques de montaison seront affichées sur le site Web et sur la page Facebook de la CBJC.

Pour plus de renseignements, vous pouvez visiter notre site Web au www.cbjc.org, notre page Facebook au www.facebook.com/OBV.CBJC ou communiquer avec nous par téléphone au 1 888 875-1120 ou par courriel au info@bjc.org.



Société d'horticulture et d'écologie de la Jacques-Cartier

C'est avec un immense sentiment de tristesse que nous avons précipité la fin de notre programmation 2019-2020. Quelques activités ont été reportées sur la prochaine année, dont notre assemblée générale qui devrait avoir lieu à l'automne.

Évidemment, ce n'est pas le dénouement que nous souhaitons. Toutefois, devant l'évolution de la situation liée à la COVID-19 et à l'ensemble de ses impacts, la décision était inévitable. Votre sécurité, ainsi que celle de nos bénévoles et collaborateurs est notre priorité.

Votre Société d'horticulture a déjà hâte de vous revoir, en santé, assister à nos activités! Sachez que, malgré cette incertitude, nous mettons tous nos efforts, notre dévouement et notre cœur dans la préparation de la prochaine programmation 2020-21.

Heureusement, les jardinerie et pépinières sont ouvertes, alors profitez-en pour mettre de la couleur dans vos vies et devenez membre de notre organisation au coût de 10 \$, en communiquant avec nous.

En terminant, nous tenons à manifester notre soutien envers nos collègues du milieu communautaire. En ces temps difficiles, soyons solidaires et prenons soin les uns des autres. Prenez l'air, profitez de votre jardin, profitez de la vie en famille et suivez-nous sur notre Facebook.

D'ici notre prochaine rencontre en distanciation, **ÇA VA BIEN ALLER! À BIENTÔT.**

Comité Administratif - Société d'horticulture et d'écologie de la Jacques-Cartier



Popote et Multi-Services

Popote et Multi-Services est fière d'avoir poursuivi sa mission durant la pandémie. Nous avons su nous adapter en améliorant nos services tout en suivant les recommandations de la Santé publique. Depuis le début de la pandémie, nous avons été proactives en dotant nos bénévoles d'outils de sécurité tels que le masque, la visière, des lingettes désinfectantes et le désinfectant pour les mains.

Nos services étant toujours disponibles, si vous avez besoin de transports pour vos rendez-vous médicaux ou de livraison de repas, contactez-nous au **418-845-3081**, c'est avec plaisir que nous vous aiderons.

La santé et la sécurité des aînées sont prioritaires pour nous, et ce, même en temps de pandémie.





La toponymie présente l'origine et la signification des noms de rues, de parcs et autres endroits publics qui se trouvent sur le territoire municipal.

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a mandaté la Société d'histoire catherinoise pour effectuer les recherches nécessaires sur l'origine de ses noms de rues dans le but de constituer un répertoire de tous ses toponymes. Ce mois-ci, je vous présente la rue du Ponant qui fait partie d'un secteur qui a comme thème les vents.

TOPONYME : Rue du Ponant

LOCALISATION

Secteur sud-ouest entre le parc industriel et la rue Laurier

RAISON DU CHOIX DE CE TOPONYME

Cette rue est située dans un secteur où les voies de communication sont identifiées par des noms de vents qui soufflent principalement sur le sud de la France. Ce choix a été motivé par le jumelage de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à Palavas-les-Flots, une station balnéaire de la Méditerranée située au sud de Montpellier.

RÉSOLUTION numéros 225-2010

DATE : 2010-04-26

Dans les ports de France situés sur la Méditerranée, le ponant est le nom que l'on donne au vent de l'ouest. Il est opposé au levant qui vient de l'est. Le mot « ponant » est une ancienne forme du mot « couchant » qui signifie « là où le soleil se couche ». Lorsqu'une zone de basse pression atmosphérique s'installe sur le sud des Alpes, le ponant souffle sur la Côte d'Azur et peut prendre le relais du mistral lorsque celui-ci descend du nord sur la Provence. Le Ponant avec un P majuscule est aussi un terme de marin qui désigne l'océan car celui-ci est situé à l'ouest de la Méditerranée. C'est pourquoi les habitants de quinze îles éparpillées le long de la côte atlantique et de la Manche, ont nommé leur association «Les Îles du Ponant ». Sur la côte méditerranéenne de l'Espagne, le ponant a généralement mauvaise réputation et les habitants de ces régions ont quelques expressions populaires pour le qualifier : «ponant, eau froide et vin chaud» c'est-à-dire rien de bon, «année de ponant, année mauvaise», «vent de ponant, vent de la faim». À Minorque, une île plate de la Méditerranée aux vents furieux, on vous dira : «avec le ponant, les gens ne trouvent pas d'abri». En Catalogne, au nord-est de l'Espagne, on a l'expression «soleil rouge, vent de ponant».



Photo : les directions du levant (de l'est) et du ponant (de l'ouest)

RÉFÉRENCES ET SOURCES DE L'INFORMATION

Météo France : les vents régionaux méditerranéens.

Vents et culture populaire en pays catalans par Michel Wallet

Wikipédia : Îles du Ponant

AUTEUR DE LA FICHE

Monique Dussault pour la Société d'histoire Catherinoise



Du nouveau au cimetière Laurier à l'été 2020

La communauté de Sainte-Catherine s'est dotée d'un columbarium, lequel a été installé au mois de mai dans le cimetière Laurier par la compagnie Delisle Monuments Inc. La première phase d'installation comportera soixante niches (12" x 12" x 17") pouvant accueillir deux urnes chacune et dont les prix varieront entre 1 075 \$ et 1 375 \$ taxes incluses. Pour information et/ou réservation, vous pouvez contacter le secrétariat au 418 875-3313 dès la réouverture de nos bureaux.



Campagne de financement (capitation)

Malgré le report de la Campagne de financement au mois de septembre, il est possible de contribuer dès maintenant soit par chèque, par carte de crédit ou par AccèsD, d'autant plus que nous sommes privés des revenus habituels des collectes dominicales. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre site Web à la rubrique « CONTRIBUER » au <https://communautedes3clochers.com/contribuez-a-votre-paroisse-2/>.

Merci de contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine et au maintien de nos activités, que nous espérons de tout cœur reprendre le plus tôt possible. Nous en profitons pour souligner et remercier nos partenaires de la campagne: IGA des Sources et les Caisses Desjardins de Cap-Rouge-Saint-Augustin et Saint-Raymond-Sainte-Catherine.

Club de l'Âge d'Or

Chers membres,

En période de pandémie où l'on doit vivre en confinement, les membres du conseil du Club de l'Âge d'Or Sainte-Catherine veulent vous rassurer. Nous allons tous très bien et nous continuons de penser à vous.

Suite à l'annonce du gouvernement du Québec du 10 avril 2020, d'interdire tous les rassemblements sportifs et culturels jusqu'au 31 août, les activités de l'été sont annulées.

La situation nous oblige à reporter notre assemblée générale ainsi que la programmation annuelle des activités. Quant au renouvellement des cartes de membres en septembre, nous attendons les directives de la FADOQ.

Dès qu'il y aura du changement ou des précisions, des nouvelles vous seront données. Surveillez attentivement le journal *Le Catherinois*.

C'est le temps pour nous de profiter de l'entraide et du vent de solidarité. N'hésitez pas à demander l'aide dont vous avez besoin auprès de vos proches, des services de santé et des services municipaux. Nous ne sommes pas seuls.

Bon courage, prenez soin de vous et **ça va bien aller**.

Votre conseil du Club de l'Âge d'or Sainte-Catherine

Raymonde Bélanger (418 875-1125)
France Laprise
Thérèse Couture
Louisette Beaulieu
Anne Belleau
Huguette Lessard
Jean-Guy Hélie
Conrad Garneau
Charles Boillard



BONNES vacances!



Conseil de prévention en lien avec l'achat ou la vente en ligne

La Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de prévention aux citoyens qui magasinent certains items sur internet, notamment :

- Des offres de masques ou d'équipement de protection offerts gratuitement en cette période de pandémie;
- Des produits ou services obtenus par le biais de cartes prépayées ou de cryptomonnaie;
- Le don ou la vente d'animaux ou d'accessoires animaliers à un prix dérisoire.

Soyez vigilants, certains fraudeurs utilisent les ventes en ligne afin de vous arnaquer et vous soutirer de l'argent.

De plus, dans pratiquement tous les cas, vous ne recevrez jamais le produit demandé. C'est pourquoi nous recommandons de :

- Privilégier les sites Web sécurisés (débutant par « https:// ») pour vos achats en ligne. Recherchez le cadenas en position fermée ou une clé apparaît en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur;
- Se renseigner sur le vendeur avant de procéder à une transaction;
- Privilégier de rencontrer en personne le vendeur afin de l'identifier et de constater la disponibilité de l'achat;
- Ne jamais donner de renseignements personnels lors d'un achat en ligne (par exemple, votre numéro d'assurance sociale ou votre date de naissance).

Également, si vous désirez mettre en vente certains produits en ligne, voici d'autres conseils afin d'éviter des pertes monétaires.

- Effectuez vos échanges à un endroit public et sécuritaire;
- Méfiez-vous d'un acheteur vous demandant de vous payer un montant au-dessus du prix demandé, ou vous proposant de vous envoyer, par exemple, un chèque certifié, afin que vous remboursiez la différence (soit en argent ou par virement électronique);
- Assurez-vous également de la validité du paiement avant de remettre l'article en question.

Pour signaler une fraude, nous invitons les citoyens à communiquer avec :

- Votre institution bancaire;
- La compagnie émettrice de la carte de paiement;
- Votre fournisseur de service (Internet, téléphonie cellulaire);
- Vos agences nationales d'évaluation du crédit (Équifax Canada : 1 800 465-7166, TransUnion Canada : 1 877 713-3393);
- Le Centre Antifraude du Canada et accédez au Système de signalement (en ligne) au <https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/report-signalez-fra.htm>

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ces situations et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

TRANSPORT MARC JUNEAU

Compagnie dynamique et impliquée dans le réseau scolaire de la Capitale-Nationale depuis plus de 60 ans de service est à la recherche de **conducteurs** ou **conductrices** d'autobus ou de minibus scolaires pour la prochaine saison!

- Formation complète **gratuite** offerte sur place par TRANSPORT MARC JUNEAU;
- Pratiques de conduite incluses d'un véhicule scolaire;
- Lors de l'examen pratique à la SAAQ, autobus et conducteur fournis par TMJ pour l'obtention du permis de conduire, classe 2;
- Entre 25 et 35 heures par semaine;
- Salaire très compétitif.

Si le défi vous intéresse ou pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous par téléphone ou par courriel.

Numéros de téléphone : 418 875-2208 ou au 418 655-7208

Courriel : tmj@live.ca



Aide à la décision

Si vous avez des symptômes de la COVID-19

Suivez les indications décrites dans ce tableau pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et pour vos proches. En tout temps, appliquez les mesures d'hygiène et de prévention pour éviter la contamination :

- lavez-vous les mains souvent;
- toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude, le haut de votre bras ou dans un mouchoir de papier plutôt que dans vos mains;
- nettoyez votre environnement.

Situation pour un adulte ou un enfant

Je fais de la fièvre (température $\geq 38^{\circ}\text{C}$ ou $100,4^{\circ}\text{F}$ ou $\geq 37,8^{\circ}\text{C}$ ou $100,0^{\circ}\text{F}$ pour les personnes âgées) ou j'ai des symptômes parmi les suivants :

- apparition ou aggravation d'une toux;
- difficultés respiratoires;
- fatigue extrême;
- perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;
- douleur musculaire;
- mal de tête;
- perte d'appétit importante;
- mal de gorge;
- diarrhée.

Je suis une personne âgée qui présente des symptômes gériatriques (perte d'autonomie, chute, confusion nouvelle, agitation ou ralentissement, perte d'appétit, fatigue extrême, etc.).

Situation pour un adulte ou un enfant

Je fais plus de 38°C ($100,4^{\circ}\text{F}$) de fièvre et je suis dans l'une des situations suivantes :

- difficulté à respirer qui persiste ou qui augmente;
- lèvres bleues;
- difficulté à bouger;
- fièvre chez un bébé de moins de 3 mois (voir page 13);
- somnolence, confusion, désorientation ou difficulté à rester éveillé;
- absence d'urine depuis 12 heures.

DÉCISION

Je reste à la maison et j'appelle ou mon proche appelle la ligne info coronavirus 1 877 644-4545.

Je suis les indications que l'on me donne.

DÉCISION

Je me rends sans attendre à l'urgence.

Si j'ai besoin d'aide, j'appelle le 911.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Centre de relations avec la clientèle de Services Québec

Ligne info coronavirus

1 877 644-4545 (sans frais)

Personnes sourdes ou malentendantes

1 800 361-9596 (sans frais)

Numéros importants :

Votre pharmacien :

Votre médecin :

Votre CLSC :

Soyez bien informé. Consultez le site Web **Québec.ca/coronavirus** pour connaître l'actualité.

**AUTOMNE
2020**

LOISIRS

SERVICE SPORTS, LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

**LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DES LOISIRS POUR LA SESSION
D'AUTOMNE 2020 EST PRÉSENTEMENT EN PRÉPARATION.
ELLE SERA EN LIGNE AU MOIS D'AOÛT.**

**EN RAISON DE LA COVID-19, NOUS ÉLABORONS UNE PROGRAMMATION
SPÉCIALE POUR L'AUTOMNE SEULEMENT. PRENEZ NOTE QUE CELLE-CI PEUT
CHANGER SELON LES DIRECTIVES À VENIR PAR LA SANTÉ PUBLIQUE.
EXCEPTIONNELLEMENT, LA MAJEURE PARTIE DES ACTIVITÉS DE LA SESSION
D'AUTOMNE AURA UNE DURÉE DE 8 SEMAINES.**

DATES D'INSCRIPTION - SESSION AUTOMNE 2020

**DATES À CONFIRMER EN SEPTEMBRE APRÈS LA FÊTE DU TRAVAIL
(SURVEILLEZ LES BULLETINS MUNICIPAUX)**

AVEZ-VOUS VOS IDENTIFIANTS POUR VOUS INSCRIRE EN LIGNE?

FAITES-LE SANS TARDER À L'ADRESSE CI-DESSOUS :

<https://sainte-catherine-de-la-jacques-cartier.appvoila.com/fr/>

POUR TOUTE INFORMATION : 418 875-2758, POSTE 338



**Service sports, loisirs, culture
et vie communautaire**

*Le service pour la qualité
de vie des citoyens.*



RECHERCHÉ



Pour plus de détails

 **VILLE DE SAINTE-
CATHERINE**
DE LA JACQUES-CARTIER

www.villescjc.com